



Bulletin de réservation et de location de la salle GOUBERNE

Conforme au règlement de location des salles (*approuvé par délibération du Conseil Municipal du 09 mai 2008 et par délibération du 03 décembre 2009*) de la commune de St-Guilhem-le-Désert.

CONDITIONS DE LOCATION 2025

A la réservation :

- Formulaire dûment rempli et signé, validé par le secrétariat au jour de réception,
- **Attestation de Responsabilité Civile Vie Privée (obligatoire),**
- Versement d'arrhes correspondant environ au quart du montant de la location.

A la remise des clefs (aux jours et heures ouvrés du secrétariat de Mairie) :

- Règlement du solde du montant de la location,
- État des Lieux sur rendez-vous, en téléphonant au 06 82 83 27 46.

Modalités	Association intra-muros	Tarif association ou particulier		Caution
Durée	Gratuit	1 jour = 85€	2 jours = 125€	500€
1 ^{er} versement		Arrhes = 25€	Arrhes = 30€	
2 ^{ème} versement		Solde = 60€	Solde = 95€	

Si la salle n'est pas rendue en état, à l'heure convenue et/ou si des dégradations et/ou si des disparitions sont constatées, le chèque de caution sera immédiatement encaissé par le Trésor Public.

Io

Après remplacement et réparation des dégâts, une régularisation sera réalisée :

- Par remboursement si trop perçu,
- Par facturation si le montant des frais engagés pour remise en l'état est supérieur à 500€.

Je soussigné(e),

déclare avoir pris connaissance des conditions de location et souhaite louer la salle Gouverne :

Date et heure de **début** de location :

Fin de location :

Nom et Prénom :

Représentant l'Association (facultatif) :

Adresse :

Téléphone / courriel :

Et, m'engage :

- à restituer la salle et le matériel dans le même état de propreté et de rangement que lors de la prise de location ou de prêt,
- à prévoir le matériel d'entretien pour le nettoyage de la salle et des sanitaires,
- à procéder à l'état des lieux d'entrée et de sortie,
- à remettre les clefs dans la boîte aux lettres de la Mairie rue Font du Portal.

Validé par le service le

Date et signature du locataire,

SALLE GOUBERNE

Nom et Prénom du locataire :

Association :

Date de l'état des lieux :

Etat des lieux fait par :

Etat des lieux salle	Etat au début de la location	A compléter
Porte	Fermetures et vitres en bon état	
Mur	Carrelage et peinture en bon état -RAS	
Sol	Bon état - RAS	
Lave-mains	Lave-mains et robinetterie en bont état - RAS	
Cuvette WC	2 glaces en bon état – RAS	
Glaces	Cuvette + robinetterie + dévidoir papier + balaie WC bon état - RAS	
Eclairage	Toutes lampes et interrupteurs fonctionnent - RAS	
Portes	Bon état	
Armoire électrique	Bon état – RAS	

Etat du matériel	Etat au début de la location			A compléter		
	Nombre	Etat	Propreté	Nombre	Etat	Propreté
Tables						
• petites	16					
• grande	1					
Chaises						
• orange	40					
• beige	56					
Petits bancs	7	Bon	propre			
Réfrigérateur	1	Bon	propre			
Armoire	1	Moyen	propre			
Bibliothèque	2	Bon	propre			
Jeux de clefs	1 jeux de 2 clefs	2 serrures RAS	-			

Tarifs des pénalités déductibles de la caution	
Rangement salle	10 €
Nettoyage complet salle	30 €
Dégâts murs, peintures, sanitaires, électricité, éclairage, etc...	Selon devis
Nettoyage tables ou chaises (à l'unité)	5 €
Remplacement table (à l'unité)	150 €
Remplacement banc (à l'unité)	20 €

Si vous rencontrez un problème, veuillez téléphoner : 06 82 83 27 46.

Remarques et/ou suggestions